



## HORAIRES DES COURS THEORIQUES

Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés en alternance 1 semaine sur 2:

Mardi : 18H à 19H ou 19H à 20H  
Vitesse ou alcool/ théorie moto sur demande

Mercredi : 16h à 17h  
Feux ou règles de circulation

Jeudi : 18h à 19h  
Arrêt et stationnement ou  
Croisement et dépassement

Vendredi : 18h à 19h  
Fatigue et vigilance  
Assurance automobile

Samedi : 12H à 13H / ou 13H à 14H  
Cours théorie moto sur demande  
10h à 12h :  
Cours théorie AM si formation